

Sujet pour l'ensemble des centres de gestion organisateurs de la région Rhône-Alpes

AGENT TERRITORIAL SPÉCIALISÉ DES ÉCOLES MATERNELLES de 1^e classe

CONCOURS EXTERNE

SESSION 2014

mercredi 15 octobre 2014

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

La réponse à vingt questions à choix multiple portant sur des situations concrètes habituellement rencontrées par les membres du cadre d'emplois dans l'exercice de leurs fonctions. Durée : 45 minutes ; coefficient : 1.

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni nom de collectivité, ni signature ou paraphe.
- Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.

CONSIGNES POUR RÉPONDRE AU SUJET :

- Répondez **sur la grille de réponses** en mettant une croix dans la case correspondant à chaque bonne réponse :

Attention : les réponses portées sur le sujet lui-même, qui n'est pas ramassé en fin d'épreuve, ne sont jamais prises en compte.

- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.
- Les réponses au crayon à papier ne seront **pas prises en compte**.
- Toute surcharge ou **rature** rendant illisible la réponse sera considérée comme une **réponse fausse**.
- **Si vous souhaitez modifier votre choix**, reconstituez une case à côté de celle comportant une erreur. L'usage du blanc correcteur est également autorisé. Dans tous les cas, vos réponses doivent être **clairement identifiables**.

Ce sujet comprend 8 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.
S'il est incomplet, en avertir un surveillant.

**AGENT TERRITORIAL SPÉCIALISÉ
DES ÉCOLES MATERNELLES (ATSEM) de 1^è classe**

CONCOURS EXTERNE

SESSION 2014

mercredi 15 octobre 2014

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

La réponse à vingt questions à choix multiple portant sur des situations concrètes habituellement rencontrées par les membres du cadre d'emplois dans l'exercice de leurs fonctions.

Durée : 45 minutes

Coefficient : 1

BARÈME

1. Les vingt questions valent toutes le même nombre de points. Elles peuvent compter une ou plusieurs réponses exactes.
2. Les points ne sont attribués que si la ou toutes les bonne(s) réponse(s) à la question est/sont cochée(s) et uniquement celle(s)-ci.
3. Une réponse incomplète vaut 0 point.
4. Une absence de réponse à la question entraîne une pénalité.
5. Chaque proposition fautive cochée entraîne une pénalité.

1. **Parmi les affirmations suivantes relatives à l'organisation du travail de l'ATSEM, laquelle (lesquelles) est (sont) exacte(s) ?**
 - a) L'employeur de l'ATSEM est la commune ou l'intercommunalité
 - b) L'ATSEM est affecté(e) par son employeur à une école, non à une classe en particulier
 - c) Le (la) directeur(rice) de l'école est responsable de l'emploi du temps des ATSEM sur le temps scolaire
 - d) Le (la) directeur(rice) de l'école est responsable de l'emploi du temps des ATSEM sur les temps scolaire et périscolaire
 - e) Dans une équipe d'ATSEM, c'est la plus gradée qui dirige
 - f) Dans une équipe d'ATSEM, c'est la plus ancienne dans l'école qui dirige

2. **Lors du conseil d'école auquel vous assistez, le (la) directeur(rice) soumet le texte du règlement intérieur au débat puis au vote. En qualité d'ATSEM :**
 - a) Dans le cadre du débat, vous ne pouvez donner un avis que sur les points du règlement qui concernent l'entretien et la sécurité des locaux
 - b) Dans le cadre du débat, vous pouvez donner un avis sur l'ensemble des points du règlement qui vous semblent importants
 - c) Vous pouvez participer au vote
 - d) Vous ne pouvez participer ni au débat, ni au vote

3. **Dans l'exercice de votre métier d'ATSEM, vous n'avez pas le droit :**
 - a) De sanctionner physiquement un enfant
 - b) D'être seul(e) en présence d'un enfant pour le changer ou le soigner
 - c) De répondre aux questions d'un parent sur le comportement de son enfant pendant le temps de restauration scolaire
 - d) De solliciter les parents d'élèves pour parrainer une cause qui vous tient à cœur (exemple : la construction d'une école en Afrique)
 - e) D'utiliser ponctuellement les locaux de l'école pour un usage personnel

4. **Le petit Nolan, élève de moyenne section, dit beaucoup de gros mots parce que c'est ainsi que chacun s'exprime dans sa famille. Comment pouvez-vous l'aider à améliorer son langage ?**
 - a) En le punissant à chaque gros mot pour qu'il comprenne
 - b) En lui fournissant des mots de rechange pour s'exprimer
 - c) En lui disant que la façon dont sa famille lui a appris à parler est grossière
 - d) En intervenant auprès de sa maman pour qu'elle fasse un effort de langage
 - e) En parlant beaucoup avec lui

5. **L'enseignant(e) affecté(e) dans la classe où vous travaillez est un(e) jeune stagiaire sans expérience de l'enseignement. Indiquez la ou les affirmation(s) exacte(s).**
- a) Le (la) directeur(rice) de l'école doit apporter à l'enseignant(e) l'aide dont celui-ci (celle-ci) a besoin
 - b) Comme vous avez plus d'expérience, il sera parfois nécessaire que vous preniez en main la conduite de la classe
 - c) Vous l'aidez -en lui apportant vos conseils- dès que vous le jugerez nécessaire
 - d) Vous pourrez l'aider en répondant à ses questions d'ordre pratique
 - e) Vous lui précisez d'emblée les tâches que vous ne voulez pas faire
6. **Vous êtes ATSEM dans une classe de 25 enfants, répartis en grande et moyenne section. Il y a 9 enfants en moyenne section. L'enseignant(e) vous demande de préparer le matériel nécessaire à la réalisation d'un atelier collage : 7 carrés, 4 triangles et 6 étoiles pour chaque enfant de moyenne section et 9 ronds, 5 carrés et 3 triangles pour chaque enfant de grande section. Il faudra donc :**
- a) 128 ronds, 204 carrés, 96 triangles, 48 étoiles
 - b) 144 ronds, 127 carrés, 68 triangles, 54 étoiles
 - c) 144 ronds, 143 carrés, 84 triangles, 54 étoiles
7. **Dans le cadre d'une activité sportive, l'enseignant(e) vous demande d'encadrer un groupe d'enfants autour d'un atelier de gymnastique. Qu'est-ce qui ne relève pas de votre rôle d'ATSEM ?**
- a) Décider des exercices que les enfants auront à réaliser
 - b) Assurer la mise en place du matériel adapté (tapis de réception, plots)
 - c) Participer à la sécurité des enfants lors des exercices
 - d) Reformuler au besoin les consignes de l'enseignant(e) auprès des enfants
 - e) Assurer au besoin le passage aux toilettes des enfants
 - f) Définir les critères d'évaluation des enfants lors de cet atelier
 - g) Ranger le matériel et nettoyer les locaux à l'issue de l'atelier

8. **En classe de TPS/PS, la propreté des enfants est parfois fragile en début d'année. L'enseignant(e) vous demande de veiller à limiter les « accidents ». Que pouvez-vous faire ?**
- a) Vous identifiez les enfants les plus fragiles à surveiller particulièrement
 - b) Vous vous assurez que les enfants passent aux toilettes en arrivant le matin
 - c) Vous êtes particulièrement attentif(ve) aux attitudes pouvant suggérer un besoin urgent (par exemple un enfant qui se tortille)
 - d) Vous sollicitez régulièrement les enfants « à risque » pour un passage aux toilettes
 - e) Vous vous assurez que chaque enfant qui passe aux toilettes ait effectivement uriné ou déféqué
9. **Un enfant se brûle à la cantine en posant la main sur un plat arrivé trop chaud sur la table. Que faites-vous ?**
- a) Vous réprimandez l'enfant pour son imprudence
 - b) Vous appelez immédiatement les secours
 - c) Vous placez la main de l'enfant sous l'eau froide pendant plusieurs minutes
 - d) Vous examinez la brûlure pour évaluer sa gravité
 - e) Vous appliquez un corps gras (beurre, huile ...) sur la brûlure
 - f) Vous appliquez un antiseptique sur la brûlure
10. **Une épidémie de grippe affecte l'école où vous travaillez. En tant qu'ATSEM, vous êtes attentif(ve) à :**
- a) Aérer régulièrement la salle de classe
 - b) Montrer aux enfants comment tousser dans le creux du coude
 - c) Inviter les enfants à se moucher dans des mouchoirs en papier
 - d) Veiller au lavage régulier des mains des enfants
 - e) Assurer un entretien renforcé des sanitaires, chasses d'eau et poignées de porte
11. **Toutes les écoles doivent constituer une trousse de premiers secours qu'il convient d'emporter en cas de déplacements à l'extérieur. Cette trousse doit comporter au minimum :**
- a) Les consignes sur la conduite à tenir en cas d'urgence
 - b) De l'aspirine et des granules homéopathiques
 - c) Un antiseptique
 - d) Des compresses, pansements, bandes, écharpe, ciseaux
 - e) Les médicaments concernant les enfants ayant un PAI

12. Quelles sont les règles ou bonnes pratiques à respecter en matière d'utilisation des produits d'entretien ?

- a) Ne jamais utiliser un produit s'il n'a pas d'étiquette
- b) Mélanger des produits entre eux afin de gagner en efficacité
- c) Augmenter si nécessaire le dosage du produit pour un meilleur résultat
- d) Éviter d'utiliser des produits à label écologique, qui sont souvent moins efficaces
- e) Aérer lors de la manipulation et de l'utilisation du produit
- f) Ne pas transvaser de produits dans des bouteilles de type alimentaire ou ayant contenu un autre produit
- g) Ne manipuler aucun produit sans avoir lu l'étiquette et compris toutes les précautions de sécurité

13. L'étiquette d'un produit d'entretien comporte les indications suivantes :

Bactéricide-fongicide pH 6 Dilution à 0,5%
--

Cochez la ou les affirmation(s) exacte(s) :

- a) Ce produit a une action désinfectante
- b) Ce produit a une action antiseptique
- c) Ce produit est faiblement acide
- d) Le dosage correct de ce produit est de 5 cl pour un seau de 10 l de contenance
- e) Le dosage correct de produit est de 5 ml pour un seau de 10 l de contenance

14. Vous effectuez le lavage journalier des sols de la salle de classe et du couloir en utilisant un chariot double-seau rouge et bleu. Cochez la ou les affirmation(s) correcte(s) :

- a) Cette technique permet d'éviter de croiser le propre avec le sale
- b) Vous mélangez l'eau et le produit détergent-désinfectant dans le seau bleu
- c) Vous utilisez le seau bleu pour l'eau de rinçage des franges
- d) Vous veillez à préparer juste ce qu'il faut d'eau de rinçage et de solution détergente-désinfectante
- e) Vous remplissez les seaux au maximum de leur contenance

- 15. À propos de l'entretien des sanitaires à l'école, il est exact que :**
- a) Les sanitaires sont à nettoyer au moins une fois par jour, de préférence deux fois et autant que nécessaire
 - b) On nettoie en premier les surfaces les plus sales : les sols, les toilettes puis les lavabos et les surfaces environnantes
 - c) Les produits utilisés sont des détergents-désinfectants détartrants pour surfaces émaillées
 - d) Il faut veiller à bien désinfecter les points de contact : chasse d'eau, abattant, siège
 - e) Il n'est pas nécessaire de porter des gants si l'on se rince bien les mains
- 16. Vous êtes en charge de l'animation des activités périscolaires. Un enfant de grande section se montre particulièrement violent à l'égard d'un de ses camarades. Que pouvez-vous faire ?**
- a) Punir l'enfant par une tape
 - b) Lui faire des remontrances
 - c) Lui demander de s'excuser auprès de son camarade
 - d) Isoler l'enfant de ses camarades en le privant de jeu
 - e) Exclure à l'avenir l'enfant de l'activité, les activités périscolaires n'étant pas obligatoires
 - f) En fin de journée, informer la famille du débordement
 - g) Faire asseoir l'enfant près de vous le temps qu'il se calme
- 17. À propos des temps périscolaires, cochez la (les) réponse(s) fausse(s) :**
- a) Les activités périscolaires sont facultatives, les parents n'ont pas l'obligation d'y inscrire leur enfant
 - b) Les activités périscolaires étant mises en place par les collectivités territoriales et non par l'Éducation nationale, elles ne relèvent pas du conseil d'école
 - c) L'enseignant(e) est responsable des élèves pendant les activités pédagogiques et la mairie est responsable des enfants participant aux activités périscolaires
 - d) Il n'y a pas d'obligation de gratuité pour les activités périscolaires, la mairie peut demander aux familles une participation financière
 - e) Le taux d'encadrement pour les activités périscolaires est d'1 animateur pour 25 enfants

18. Les jumelles V., trois ans, arrivent à la garderie de l'école à sept heures du matin. La mère repart aussitôt. Vous êtes de service pour cette garderie et vous vous rendez compte que les petites sont très sales et qu'elles empestent l'urine. Les quelques enfants déjà présents réagissent immédiatement. Que faites-vous ?
- a) Vous rappelez la mère sur son portable pour qu'elle vienne reprendre ses filles
 - b) Vous calmez les enfants en expliquant qu'il s'agit d'accidents qui arrivent, que ce n'est pas grave et que cela pourra facilement s'arranger
 - c) Vous éloignez les jumelles du groupe afin que leur présence soit moins dérangeante pour les autres. Elles joueront dans leur coin ce matin
 - d) Vous faites le nécessaire pour que les jumelles soient lavées et changées
 - e) Vous informerez le (la) directeur(rice) de l'école à son arrivée
19. En tant qu'ATSEM, quel est votre rôle au restaurant scolaire ?
- a) Surveiller que le repas se déroule dans le calme
 - b) Obtenir le silence en punissant si nécessaire
 - c) Vérifier l'hygiène des mains des enfants
 - d) Obliger les enfants à goûter à tous les mets
 - e) Expliquer aux enfants l'intérêt nutritionnel des différents aliments en les invitant toujours à goûter
 - f) Aider les enfants à manger en coupant la viande par exemple
 - g) Regrouper à une même table les enfants qui ont un menu particulier
20. Le petit Louka, élève de moyenne section, souffre d'une intolérance au lactose. Cochez la ou les bonne(s) réponse(s) :
- a) Cet enfant ne peut pas déjeuner à la cantine
 - b) Cet enfant peut déjeuner à la cantine dans le cadre d'un PPS (Projet personnalisé de scolarisation)
 - c) Cet enfant peut déjeuner à la cantine dans le cadre d'un Projet d'accueil individualisé (PAI)
 - d) L'enfant doit éviter de consommer des œufs
 - e) L'enfant doit éviter de consommer des desserts tels que des crêpes ou des viennoiseries
 - f) L'enfant doit éviter de consommer du pain, blanc ou complet
 - g) L'enfant doit éviter de consommer du fromage blanc